

Projet Culturel de territoire 2024-2026

Seysse : Ville de(s) CultureS



Service Culturel | LA RUCHE[®]
MÉDIATHÈQUE

Préambule

Élue à Seysses en 2020, la nouvelle municipalité a fait le choix de définir et mettre en œuvre un **projet culturel de territoire**, qui n'était pas jusqu'alors clairement lisible. Celui-ci a fait l'objet d'un **diagnostic** préalable et d'une **démarche ouverte et participative**. Cette dernière, proposée aux habitants, élus et agents s'est déclinée en différentes actions (sondages, ateliers participatifs et constructifs, « world café ») ; elle a ainsi permis de poser **les orientations** du projet avec une attention particulière portée à la notion de **droits culturels**.

Fruit de ces différentes étapes, ce document cadre formalise sa volonté de définir une politique lisible et opérationnelle en matière de culture au plus près de son territoire et de ses habitants.

Le projet est évolutif et sera révisé régulièrement en tenant compte des bilans d'activités annuels qui jalonnent la bonne conduite de cette politique culturelle. La commission culture sera garante du bon déroulement de ce process.

Pour plus de clarté, ce document comprend également les pistes d'actions envisagées ou existantes au regard des objectifs déterminés.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

[La Déclaration de Fribourg sur les droits culturels](#)

[Manifeste Unesco Bibliothèque Publique](#)

SOMMAIRE

Pourquoi un projet culturel de territoire	p.4
Les 3 axes fondamentaux du projet culturel	p.5
Axe 1 : Une culture participative, transversale et citoyenne	p.6
Axe 2 : Une culture accessible à tous	p.7
Axe 3 : La culture et l'environnement	p.8
Les acteurs associatifs locaux	p.9
Les partenaires et les services municipaux	p.10
Les partenaires éducatifs de la commune	p.11
Les équipements municipaux	p.12
Les ressources humaines	p.13

Un projet culturel de territoire

Pour quoi faire ?

- Répondre aux **besoins** des citoyens et acteurs culturels,
- **Affirmer et rendre visible** et cohérente une volonté politique municipale dans le cadre de sa compétence culture.

Pour qui ?

- Les habitants,
- Les agents publics,
- Les élus,
- Les acteurs culturels partenaires.

Comment ?

- En définissant :
 - **3 grands orientations/axes**
 - **Les objectifs** que souhaite se donner la municipalité pour concrétiser chacune des grandes orientations qu'elle aura adoptées.
- En élaborant des **actions** cohérentes avec le projet et les orientations politiques de la commune.

Avec qui ?

- Les services municipaux,
- Les acteurs et partenaires institutionnels,
- Les acteurs associatifs,
- Les habitants,
- Les acteurs économiques et sociaux.

LES 3 AXES FONDAMENTAUX

3 grands axes ont été dégagés, définissant ainsi l'identité culturelle de la ville de Seysses. Ces 3 orientations se déclinent ensuite en objectifs, puis en actions sur le terrain. Ces axes sont construits pour recouvrir une réalité artistique et culturelle existante mais aussi les volontés municipales liées au développement de la commune soucieuse du lien social et du partage des cultures.

Axe 1 : Une culture participative, transversale et citoyenne

- Inclure les citoyens dans la construction de projets,
- Développer des actions transversales avec les services éducatifs, sportifs, sociaux, ...,
- Intégrer le tissu associatif dans la programmation culturelle,
- Favoriser et susciter l'implication des habitants dans les propositions artistiques et culturelles.

Axe 2 : Une culture accessible à tous

- Mettre en place un projet d'éducation artistique et culturelle,
- Maintenir une politique tarifaire gratuite,
- Poursuivre une programmation diversifiée visant à inclure toutes les Seyssesoises et tous les Seyssois,
- Favoriser la rencontre entre les artistes et le public,
- Soutenir la lecture publique comme levier d'émancipation et de mixité sociale,
- Adapter une stratégie de communication tenant compte des spécificités du territoire.

Axe 3 : La culture et l'environnement

- Intégrer un volet environnemental dans la programmation culturelle,
- Développer des partenariats avec les acteurs locaux professionnels et associatifs de la filière agricole,
- Développer les actions de sensibilisation aux enjeux écologiques et au développement durable,
- Inclure l'environnement patrimonial territorial (patrimoine historique de la commune).

Axe 1 : Une culture participative, transversale et citoyenne

Inclure les citoyens dans la construction de projets
<p>Construction des Journées Européennes du Patrimoine avec les habitants.</p> <p>(Ré)installation de « boîtes à livres » dans différents quartiers de la ville, en collaboration avec les riverains.</p> <p>Mise à disposition d'un cahier de suggestions d'achats à la médiathèque.</p>
Développer des actions transversales avec les services éducatifs, sportifs, sociaux...
<p>Programmation de projets et événements autour du sport (notamment dans le cadre des Jeux olympiques 2024).</p> <p>Programmation de manifestations ou ateliers pour le Seyss'tival.</p> <p>Collaboration avec le CCAS sur la thématique de la parentalité.</p>
Intégrer le tissu associatif dans la programmation culturelle
<p>Co-organisation de soirées jeux de société avec le Foyer rural et sa section jeux.</p> <p>Valorisation et communication des événements associatifs culturels dans l'agenda culturel.</p> <p>Partenariat lors de manifestations majeures comme le salon « Seysses en Livres ».</p>
Favoriser et susciter l'implication des habitants dans les propositions artistiques et culturelles
<p>Organisation de temps de lecture mensuels pour les bébés par des bénévoles.</p> <p>Intégration d'atelier ou rencontre avec des habitants porteurs d'un savoir-faire ou d'un parcours d'écriture ou de vie.</p> <p>Accompagnement et soutien sur la mise en place de soirées thématiques.</p>

Axe 2 : Une culture accessible à tous

Mettre en place un projet d'éducation artistique et culturelle.
Travailler avec les établissements scolaires sur convention pour des projets favorisant la lecture. Rencontres scolaires dans le cadre du salon « Seysses en livres ». Offre d'un spectacle annuel gratuit aux classes de grande section des écoles maternelles publiques de la ville.
Maintenir une politique tarifaire gratuite
Adhésion à la médiathèque gratuite pour les Seyssois et non Seyssois. Accès gratuit à l'ensemble des actions culturelles organisées par le service culturel (hors manifestation caritative, gratuité pour les – de 18 ans/demandeurs d'emploi).
Poursuivre une programmation diversifiée visant à inclure tous les Seyssois
Proposition culturelle et artistique autour de champs disciplinaire multiples (spectacle vivant, art visuel,...). Développer et aménager des propositions inclusives pour un public en situation de handicap. Programmation d'Actions culturelles ou spectacles en extérieur (« hors les murs »). Mise en place d'ateliers parents enfants.
Favoriser la rencontre entre les artistes et le public
Organisation annuelle du salon du livre « Seysses en Livres » ouvert à tous. Expositions associées aux rencontres d'artistes exposants. Rencontres littéraires avec des auteurs. Ateliers créatifs et artistiques menés par des artistes et auteurs auprès du tout public et du public scolaire.
Soutenir la lecture publique comme levier d'émancipation et de mixité sociale
Organisation d'un rendez- vous annuel majeur « Seysses en Livres », fédérateur et intergénérationnel. Participation à des dispositifs nationaux valorisant la lecture (Partir en livre, Nuits de la lecture...) et des festivals littéraires (Polar du Sud). Animation lecture régulière pour les tout-petits.
Adapter une stratégie de communication tenant compte des spécificités du territoire
Travail transversal avec le service communication. Agent dédié au sein du service culturel. Distribution de l'agenda culturel dans toutes les boites aux lettres des Seyssois. Diversifier les supports : réseaux sociaux, outils digitaux, affichage dans la ville. Diffusion Presse et radio. Inscription au Pass culture.

Axe 3 : La culture et l'environnement

Intégrer un volet environnemental dans la programmation culturelle
Programmation de spectacles vivants, expositions, conférences, développant des thématiques environnementales.
Développer des partenariats avec les acteurs locaux professionnels et associatifs de la filière agricole
Créer du lien et des animations avec des associations du territoire œuvrant dans le milieu agricole.
Développer les actions de sensibilisation aux enjeux écologiques et au développement durable
Création d'un fonds spécifique au sein de la médiathèque. Ateliers échanges et pratiques autour de la biodiversité, du jardin écologique, du zéro déchet, ... Aménagement d'un petit jardin, espace d'expérimentation partagé et d'animation.
Inclure l'environnement patrimonial territorial (patrimoine historique de la commune)
Valorisation du patrimoine naturel et historique de la ville via des événements (inscription journées nature, journées du patrimoine, ...).

Les acteurs associatifs locaux artistiques et culturels

Les listes ne sont pas exhaustives. Elles se construiront au fur et à mesure des actions envisagées dans le cadre du projet culturel et au développement des partenariats

AMBIANCE DÉCOUVERTE CULTURE (A.D.C)

Visites, enrichissements culturels et artistiques, contact amical.

FOYER RURAL DE SEYSSES

Activités artistiques, culturelles et sportives.

GROUPE CHORAL LA CANTARELLE

Chant choral à plusieurs voix.

LES AMIS DE L'ORGUE

Soirées musicales, concerts, ...

VIVRE ENSEMBLE AUX AUJOLETS COULOUME

Dynamiser le quartier et améliorer le cadre de vie, en développant les activités de loisirs, culturelles, artistiques, sportives et sociales.

COLLECTIONNEURS DE VINYLES

Organisation de foires aux disques et BD.

Les autres acteurs associatifs (sociaux, loisirs, sport...)

LA MAIN VERTE SEYSSEOISE

Conseils et astuces, échanges et savoir-faire entre jardiniers amateurs, toujours dans le respect de l'environnement.

HUM'AGRI, POUR UNE AGRICULTURE VIVANTE DE TERRITOIRE

Production alimentaire agroécologique de territoire.

SAS « STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT VERS LA SORTIE » DE LA MAISON D'ARRÊT DE SEYSSES

Service dépendant de la Maison d'Arrêt de Seysses, ayant pour objectif d'axer la prise en charge sur la réinsertion globale des personnes détenues en fin de peine. (Cession de livres destinés à être détruits.)

LE PASSAGE

Écoute / accueil des familles des détenus. (Cession de livres pour enfants)

CLUB SEYSSEOIS MONTAGNE

Sorties en montagne toute l'année : randonnées, raquettes, ski.

Les partenaires...

▪ Institutionnels

- Le Conseil Départemental,
- La Médiathèque Départementale Haute Garonne,
- La Région Occitanie,
- Le Centre National du Livre.

▪ Culturels

- Association du Prix du Jeune Ecrivain de Muret,
- Centre de Recherche et d'Information sur la Littérature pour la Jeunesse Midi Pyrénées,
- Les Librairies indépendantes : La Renaissance (Toulouse), A demi-mots (Muret), Tintinabullé (Muret), ...
- Toulouse Polar du Sud,
- Images en bibliothèques.

... ET LES SERVICES MUNICIPAUX

- Conservatoire à Rayonnement Intercommunal,
- Service sport et éducation,
- Centre Communal d'Action Social,
- Service communication,
- Service démocratie participative
- Services techniques, ...

Les partenaires éducatifs identifiés sur la commune

Pour la plupart, ces partenariats font l'objet d'une convention dans le domaine de la lecture publique (prêt de documents et/ou animations lecture).

- Les écoles :

- Ecole élémentaire et maternelle Paul Langevin (Publique)
- Ecole élémentaire et maternelle Flora Tristan (Publique)
- Ecole St Roch (Privée)

- Les associations des parents d'élèves :

- APE Flora Tristan
- APE Paul Langevin
- A.P.E.L St Roch

- Le collège de Seysses :

Centre de Documentation et d'Information du collège

- Les accueils Petite enfance de l'Agglo Muretain :

- L'ilôt z'enfants
- Les petites canailles
- Le Relais Petite Enfance de Seysses

- L'ALAE/CLAE de L'Agglo Muretain

Les équipements municipaux

La médiathèque La Ruche

La médiathèque a été créée en 1991. Evoluant au cours de ces 30 dernières années, elle est actuellement située au cœur de la ville dans des locaux de 400 m². Pour fêter ces 30 ans, une démarche de démocratie participative a été engagée sur plusieurs mois pour en définir son nom.

Elle offre **gratuitement** à ses usagers :

- Une collection d'environ 30 000 documents : livres, CD, DVD, revues, mais aussi un fonds de jeux de société en plein développement,
- Des postes multimédias pour accéder gratuitement à internet et de logiciels bureautiques,
- Du WIFI gratuit,
- Des ressources numériques,
- Des animations diverses auprès de tous les publics.

Les 24 h hebdomadaires d'ouverture au public, du mardi après-midi au samedi matin (hors jeudi) permettent de répondre au plus près au mode de vie des habitants.

Depuis 2023, la médiathèque dispose d'un petit jardin propice au développement d'actions culturelles thématiques sur la biodiversité ou pour d'autres événements dans le cadre de sa programmation.

La salle des fêtes : 450 places, salle équipée d'une scène, d'un écran et d'équipement lumière/son.

Autres salles municipales :

- Salles des Aujoulets (60 à 80 pl.) salles excentrées mais permettant d'envisager des animations « délocalisées » pour un public isolé géographiquement.
- Salle Hessel (70 pl.)
- Salle des mariages (60 pl.)

Le parc de la Bourdette

Situé au cœur de la ville, véritable écrin de verdure, le parc est un lieu privilégié pour toucher un large public et facilitant des actions « hors les murs ».

Complexe sportif Brianna Vidé : ce nouvel équipement sportif situé à proximité du nouveau collège permettra l'opportunité de donner lieu à d'éventuelles propositions artistiques.

Les ressources humaines engagées dans le projet

Le fonctionnement du service culturel et de la médiathèque est assuré à ce jour par une même équipe constituée de 5 agents (pour 4 Equivalents Temps Pleins) :

- 1 responsable titulaire à temps complet : gestion du service culturel et de la médiathèque (budget, administration, management, programmation, suivi projets, lien avec les partenaires, accueil des publics et médiation, suivi fonds CD, docs adulte.
- 1 agent titulaire à temps complet : accueil des publics et médiation, responsable fonds BD et référente communication (digital et papier), co-référente public et handicap.
- 1 agent titulaire à temps partiel à 28h : accueil des publics et médiation. Responsable jeune public (animation et fonds jeunesse), co-responsable projet cinéma.
- 1 agent titulaire à temps non complet à 25h : accueil des publics et médiation, référente fonds revues, responsable jeux de société.
- 1 agent contractuel à temps non complet à 20h : accueil des publics et médiation, référente projet environnement, public et handicap, co-responsable Projet Cinéma

En outre, un agent du service entretien effectue quelques heures complémentaires en soutien pour l'équipement de documents (5h/semaine à raison de 160h/an).

Le fonctionnement du service est basé sur une mission commune autour de la **lecture publique** : accueil du public (scolaires, petite enfance), animation et médiation autour du livre, ...

Chaque agent œuvre également pour des missions complémentaires spécifiques et étendues permettant d'alimenter et organiser la programmation culturelle et les différents projets qui en découlent.

Il conviendra de bien estimer les ressources actuelles en fonction de l'évolution du projet pour les adapter au plus près des besoins et assurer la pérennité du projet.